

Bulletin d'inscription 2025 – 2026 à retourner par courrier postal à :
Association Le Geste Vocal – 30, rue Monsieur-le-Prince – 75006 Paris
Ou par email à : esacedutempspresent@sfr.fr

Madame , Monsieur ,

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL : Fixe : Portable :

E-MAIL :

WEEK-ENDS :

- Trilogie du Présent N°1 : Ouvert sur le monde qui nous entoure... (4 - 5 octobre 2025)
- Trilogie Articulaire N°1 : Les articulations de la Jambe (15 - 16 novembre 2025)
- Trilogie du Présent : N° 2 : Aller de l'avant... (13 - 14 décembre 2025)
- Trilogie Articulaire N° 2 : Les articulations du Bras (10 - 11 janvier 2026)
- Trilogie du Présent N°3 : Prêt pour changer d'orientation... (7 - 8 février 2026)
- Trilogie Articulaire N° 3 : Les articulations de la Tête et du Cou (21 - 22 mars 2026)

STAGES PUBLIC :

- Redécouvrir et développer la Respiration : Paris, 27 novembre (14h30) - 30 novembre 2025 (14h30)
- Garder un dos en bonne santé, une colonne souple : Paris, 21 février (14h30) – 25 février 2026 (14h30)
- Vivre, bouger, respirer dans un espace en trois dimensions : Paris, 8 mai (14h30) – 10 mai 2026 (14h30)
- Phonation, Articulation, Déglutition : Paris, 21 mai (14h30) - 25 mai 2026 (14h30)

POST-FORMATION, STAGE DE FORMATION CONTINUE :

- Pour les praticiens de la Méthode Feldenkrais® (18 - 22 avril 2026)

- Souhaite recevoir une brochure d'information concernant les séminaires suivants :

Ci-joint un chèque à l'ordre de l'Association Geste vocal d'un montant de :

Cotisation et Frais de dossier d'inscription 2025/2026 à l'association : 30 €

Frais pédagogiques (acomptes dus et encaissables à l'inscription) : €

TOTAL : €

Date :

Signature :

Précisions concernant les inscriptions :

L'inscription à une activité de l'Association n'est prise en compte qu'après :

- le règlement des droits d'inscription, fixés à 30€ pour l'année 2025/ 2026, comprenant la cotisation à l'association et les frais de dossier,
- l'envoi du bulletin d'inscription accompagné d'un chèque ou d'un mandat postal international correspondant au montant des acomptes dus et encaissables à l'inscription pour l'ensemble des stages choisies (à l'ordre de "Le Geste Vocal").

L'Espace du Temps Présent étant déclarée à la Préfecture de Paris comme organisme de formation, sous le N° d'immatriculation : 11756000975, les stages peuvent être pris en charge par votre employeur, ou sont déductibles des impôts au titre de la formation professionnelle.

Frais d'annulation : aucun remboursement du 1^{er} acompte réglé et encaissé à l'inscription ne sera effectué en cas de désistement avant le début du stage, ni après son démarrage.